



Le stage de deuxième année

Personne à contacter :

Secrétariat du département

04-94-14-22-16

techdeco@univ-tln.fr

Quand prendre contact ?

De septembre à mars

Le stage de deuxième année clôture la formation Techniques de Commercialisation. Ce stage a pour but d'initier les étudiants aux problématiques de l'action commerciale

Modalités

Ce stage dure **huit semaines** au minimum, juste après les vacances de Pâques. Les étudiants qui le souhaitent peuvent étendre cette durée aux vacances scolaires qui précèdent ce stage.

Description

Ce stage doit impérativement se situer dans le domaine de l'action commerciale ; la mission devra déboucher sur la réalisation d'objectifs concrets fixés par le responsable de l'entreprise.

Parmi toutes les actions sur lesquelles il peut porter, il faut cependant exclure la vente, réservée au stage de première année. Il ne doit pas non plus s'agir de la réalisation d'une étude, laquelle concerne la plupart des projets tutorés. Il pourra en revanche tout à fait être la continuation du projet tutoré (projet mis en place entre une entreprise et plusieurs étudiants d'octobre à mars).

Voici quelques exemples de thèmes de stage :

Objectifs

Faire connaître un nouveau produit auprès de la clientèle actuelle

Organiser un événement : salon, foire, compétition, conférence, manifestation culturelle, sportive, musicale

Créer un site Internet

Procédure

▶ Mailing aux clients actuels ; médiatisation pour les clients potentiels (choix des médias et des supports) ; soirée d'inauguration

▶ conception de l'événement ; recherche éventuelle de sponsors ; planification (autorisations, réservations...) ; médiatisation ; réalisation...

▶ réflexion sur l'objectif du site (quels services mettre en place ?), étude comparative des différents hébergeurs de site, création du site



Objectifs

Concevoir des outils de communication
Faire connaître l'ouverture d'une nouvelle boutique
Réorganiser l'agencement d'un magasin
Créer un contrat de partenariat

Procédure

(les éléments le composant, les couleurs...)
création d'une plaquette, d'un journal, d'un logo, conception et réalisation d'un prospectus, étude et choix des supports médiatiques
Mailing aux clients actuels ; médiatisation pour les clients potentiels (choix des médias et des supports), soirée d'inauguration
étude de l'implantation actuelle, étude des attentes de la clientèle, préconisations en termes de réimplantation, de signalisation.
choix des partenaires potentiels, mise au point du contrat de partenariat

Mise en œuvre et évaluation

- Le stage peut être effectué par un ou deux étudiants en fonction du travail à réaliser.
- L'étudiant dispose d'une période de septembre à mars pour remettre à l'IUT son thème de stage. L'objectif ou thème du stage est décidé dès que vous vous êtes mis d'accord avec l'étudiant. **Une proposition de stage** est alors complétée et remise au responsable des stages.
- Juste avant le début du stage, l'étudiant doit vous soumettre **un contrat de stage**.

Le contrat précise les modalités d'organisation du stage par rapport aux objectifs. Ce contrat détermine les modalités pratiques d'organisation du stage : méthodologie, chronologie des travaux, budget prévisionnel. Il peut aussi préciser d'autres points comme par exemple : le stage est-il réalisé dans les locaux de l'entreprise ? Un espace est-il réservé à l'étudiant ? A-t-il accès à un ordinateur ? Le stage comprend-il des déplacements ? ...

Ce contrat est rédigé par l'étudiant en trois exemplaires et signé par vous, tuteur entreprise* ; par l'étudiant et par le tuteur enseignant**.

- A l'issue du stage, l'étudiant sera convoqué pour une **soutenance orale** d'une durée moyenne de 30 minutes. A cet effet, il devra préparer sa soutenance, notamment prévoir des supports de communication qui illustreront ses propos. Le cas échéant, il pourra se munir des travaux réalisés durant le stage (dossier de presse, affiches, logos, etc.). Vous serez convié par courrier pour assister à cette soutenance.



***le tuteur entreprise** est une personne dans l'entreprise désignée pour superviser le travail du stagiaire.

****le tuteur enseignant** est un enseignant désigné par l'IUT pour vérifier le bon déroulement du stage.